



RESERVATION et ANNULATION
Ramener au bureau de Sabine

Afin d'éviter tous problèmes de réservation et d'annulation pour les salles (Maison du Peuple et salle des Associations).

A chaque demande il vous sera demandé de remplir et signer le talon en fond de page.

Si l'annulation n'est pas confirmée avant 48 heures par ce document, le ménage vous sera facturé.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

M. Le Maire,
Jean-Noël BADENAS

SALLES : -----

RESERVATION

Nom ou Association : -----

Dates et heures réservation : -----

Date et signature :

ANNULATION

Nom ou Association : -----

Dates et heures réservation : -----

Date et signature :